

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2011)
Heft: 2

Artikel: L'avenir du 1er régiment d'artillerie menacé
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514542>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

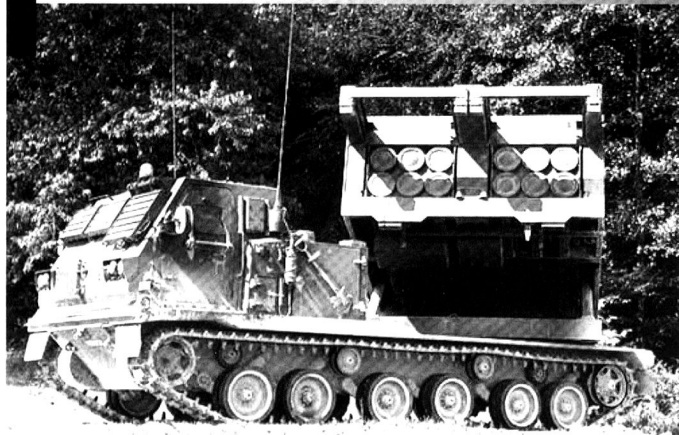
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le LRM est une version du MLRS américain, réalisé par un consortium européen.

Artillerie

L'avenir du 1^{er} régiment d'artillerie menacé

Source : Zone Militaire, 28 octobre 2010.

<http://www.opex360.com/2010/10/28/lavenir-du-1er-regiment-dartillerie-menace/f>

Etant signataire de la convention d'Oslo, la France ne peut plus utiliser, depuis le 1^{er} août 2010, des bombes à sous-munitions. Ce qui signifie qu'elle doit ne plus mettre en œuvre la roquette M26, pouvant contenir 644 grenades antimatériel ou antipersonnel.

Les 1^{er} et 12^e Régiment d'Artillerie pouvaient tirer cette munition. A la faveur de la réforme de la carte militaire, le 12^e RA a fermé ses portes le 31 juillet 2009. Quant au 1^{er} RA de Belfort, il doit être doté la roquette unitaire dite LRU (lance-roquettes unitaires).

Cette nouvelle munition, d'une portée de 70 km, peut être utilisée dans les conflits de « coercition de force » ou dans la cadre de « maîtrise de la violence ». Etant donné sa grande précision et son angle d'impact (89°), elle peut être tirée en appui dans un environnement urbain ou un terrain entravé.

Tout irait bien s'il n'y avait pas de contraintes budgétaires. Pour l'instant, 250 roquettes LRU ont été commandées en 2009. Sauf que maintenant, le général Irastorza, le chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT), attend la « poursuite des opérations », c'est à dire l'adaptation des lanceurs du 1^{er} régiment d'artillerie à cette nouvelle munition puisqu'ils ne peuvent plus tirer de roquettes à sous-munitions ». En tout, c'est ce qu'il a indiqué le 20 octobre dernier lors d'une audition devant les députés de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale.

Et le CEMAT prévient : « décaler au-delà du raisonnable l'entrée en service du LRU privera nos armées de la seule capacité interarmées tactique combinant actuellement précision quasi métrique, portée étendue et employabilité immédiate quelles que soient la météo et l'heure du jour et de la nuit ».

Le général Irastorza a par ailleurs rappelé qu'il avait proposé la réduction de la moitié de l'artillerie de l'armée de Terre parce que justement, il comptait sur l'entrée en service du LRU.

Du coup, si cette situation doit durer, c'est l'avenir du 1^{er} RA qui est menacé à terme. « Nous avons toujours des lance-roquettes multiples (LRM), mais il est vrai que le 1^{er} Régiment d'Artillerie est un régiment qui n'a

plus d'artillerie puisqu'il ne peut plus tirer les roquettes à sous-munitions. Il dispose certes de batteries de radars *Cobra*, de systèmes de détection d'artillerie et de mortiers de 120, mais il va naturellement connaître une baisse capacitaire pendant les deux prochaines années. A terme, la question de son maintien se posera, surtout si la livraison tarde trop ou ne se fait pas », a ainsi expliqué le général Irastorza.

Et effectivement, si le programme n'est pas réalisé jusqu'au bout, non seulement le 1^{er} RA pourrait disparaître mais l'armée de Terre ne serait pas en mesure de fournir des appuis d'artillerie sur de vastes espaces (150'000 km²).

1^{er} RA

Le 1^{er} RA est basé à Bourgogne, près de Belfort. Il appartient à la 7^e brigade blindée, basée à Besançon. Il compte trois batteries de tir et des unités de services :

- batterie de commandement et de soutien ;

- batterie des opérations ;

- 1^{re} batterie : LRM ou mortier 120 mm ;

- 2^e batterie : LRM ou mortier 120 mm ;

- 3^e batterie : LRM ou mortier 120 mm ;

- batterie de maintenance ;

- 5^e batterie : réserve ;

- 6^e batterie : radar *Cobra*.

<http://www.defense.gouv.fr/terre/presentation/organisation-des-forces/artillerie/1er-regiment-d-artillerie>